



Cabinet de la mairesse
Catherine Fournier

PAR COURRIEL

Mardi 8 septembre 2026

L'honorable François-Philippe Champagne
Ministre des Finances et du Revenu national
Ministère des Finances Canada
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Canada

Objet : Priorités de la Ville de Longueuil dans le cadre des consultations prébudgétaires 2026 du gouvernement du Canada

Monsieur le Ministre,

Dans le cadre des consultations prébudgétaires 2026 du gouvernement du Canada, la Ville de Longueuil souhaite porter à votre attention sur les priorités d'intervention pour son territoire en matière de modernisation des infrastructures d'eau, d'accès au logement ainsi que de sécurité des communautés.

Moderniser les infrastructures en eau pour soutenir la croissance et protéger cette ressource

La construction de nouveaux logements est étroitement liée à la capacité et à la fiabilité des infrastructures d'eau qui les desservent. Le gouvernement du Canada a d'ailleurs fait du financement des infrastructures essentielles une priorité, notamment par la création du Fonds pour bâtir des collectivités fortes. À cet égard, plusieurs projets d'envergure sont actuellement en planification par la Ville de Longueuil.

Afin de réduire les surverses lors d'événements météorologiques et d'éviter leur amplification dans un contexte de croissance résidentielle à Longueuil, mais aussi à Brossard et à Saint-Lambert, la Ville doit notamment procéder à l'ajout d'une conduite de rétention et de redondance associée à la station de pompage AVMSL (Administration de la voie maritime du Saint-Laurent) dans le secteur Longue-Rive. Par ailleurs, d'autres mesures compensatoires découlant du plan de gestion des débordements des eaux usées, et prévues dans l'attestation d'assainissement municipale, sont à planifier d'ici 2030 afin de poursuivre le développement du territoire de l'agglomération de Longueuil dans le respect des normes relatives aux débordements.

Le prolongement du collecteur sanitaire Sud-Est est essentiel pour soutenir la croissance du territoire. Les capacités actuelles du réseau étant insuffisantes, un contrôle provisoire limite actuellement l'approbation de nouveaux projets de développement dans le secteur. Ce projet permettra de lever cette contrainte, d'autoriser la construction de nouveaux logements et espaces d'activité économique, tout en assurant la conformité environnementale des infrastructures d'assainissement.

De plus, l'usine d'eau potable Mario-Petrone, qui assure environ 8 % de l'approvisionnement en eau potable de l'agglomération, doit être reconstruite en raison de son état de vétusté avancé susceptible d'affecter la continuité du service. L'augmentation de sa capacité de traitement et de sa réserve est nécessaire pour assurer la desserte de projets de développement structurants, dont le pôle Longue-Rive et le secteur du métro. Cette augmentation permettra également d'atténuer la consommation de l'usine Louise-Gravel, qui augmentera de plus de 20 % selon les projections démographiques de 2061 et qui devrait aussi être l'objet d'importants travaux. Une étude a démontré que le scénario de reconstruction de l'usine Mario-Petrone constitue l'option la plus avantageuse sur les plans financier et technique.

Aux enjeux de capacité et de fiabilité, s'ajoutent ceux de la mise aux normes requise afin de se conformer au Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (ROMAEU), qui découle de la Stratégie pancanadienne pour la gestion des effluents d'eaux usées municipales. Ces exigences impliquent des investissements majeurs pour la réalisation de travaux d'envergure au Centre d'épuration Rive-Sud (CERS). À ces derniers s'ajoutent ceux pour la désinfection (coliformes fécaux) et la demande biologique en oxygène (DBO5C). Qui plus est, ces normes pour le traitement de l'eau vont générer de nouvelles boues, non traitables avec les installations actuelles.

Recommandations :

1. Appuyer le projet de reconstruction de l'usine d'eau potable Mario-Petrone, déposé par la Ville de Longueuil dans le cadre du Fonds pour bâtir des collectivités fortes (FBFC) et confirmé pour analyse préliminaire, et bonifier le programme en réservant une enveloppe dédiée aux municipalités à l'intérieur des ententes provinciales et territoriales, conformément aux recommandations de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) ;
2. Accorder un soutien financier à l'accroissement de la capacité des infrastructures de traitement des eaux usées de Longueuil et aux autres infrastructures municipales nécessaires à la réalisation de projets résidentiels (eau potable, voirie et infrastructures collectives), dont :
 - La conduite de rétention AVMSL (Administration de la voie maritime du Saint-Laurent) dans le secteur Longue-Rive ;
 - Le prolongement du Collecteur Sud-Est ;
 - Les mesures compensatoires découlant du Plan de gestion des débordements des eaux usées et prévues à l'attestation d'assainissement municipale.
3. Compenser financièrement la mise aux normes des infrastructures des eaux usées de Longueuil, notamment celle sur la toxicité aiguë (azote ammoniacal), dont l'exigence par le gouvernement du Québec découle de la Stratégie pancanadienne pour la gestion des effluents d'eaux usées municipales, afin de protéger la qualité des cours d'eau.

Accroître l'offre de logements accessibles sur l'ensemble du continuum de l'habitation

Malgré les actions posées par les acteurs du milieu et certains signes d'amélioration, la crise de l'habitation persiste à Longueuil. Selon les données 2025 de l'Observatoire du Grand Montréal, le coût médian mensuel est d'environ 1 200 \$ pour les logements occupés et de 1 400 \$ pour les logements vacants. Par ailleurs, les défis d'abordabilité demeurent importants : 48 % de la population de Longueuil est locataire, près de 30 000 ménages consacrent plus de 30 % de leur revenu brut au logement, et le coût moyen d'un loyer vacant de 2 chambres atteint environ 1 900 \$ (source : *Recensement fédéral de 2021*).

Dans ce contexte, l'appui aux projets de logements sociaux et communautaires demeure prioritaire. La [Stratégie d'habitation de Longueuil](#) vise à atteindre une proportion de 20 % de logements locatifs à but non

lucratif sur son territoire. Or, la complexité croissante des montages financiers, l'insuffisance des programmes actuels et l'augmentation des contributions attendues des municipalités rendent nécessaire un appui fédéral accru et prévisible.

Au-delà du logement à but non lucratif, Longueuil privilégie le déploiement d'une offre couvrant l'ensemble du continuum de l'habitation, incluant les haltes climatiques, les refuges d'urgence et les logements de transition. L'habitation constitue, en effet, un levier déterminant de prévention et de lutte contre l'itinérance, un phénomène en augmentation dont l'une des principales causes est la crise du logement. Dans cette optique, l'élargissement des critères d'admissibilité des programmes de financement de Maisons Canada apparaît essentiel afin de soutenir des projets répondant à l'ensemble des besoins observés sur le terrain, qui vont du financement de l'offre de lieux de répit pour la clientèle la plus désaffiliée et laissée pour compte par les critères actuels jusqu'à l'accompagnement vers le logement permanent, lorsque les personnes seront prêtes à y accéder. Longueuil souhaiterait d'ailleurs concrétiser un projet visant précisément à répondre à ce besoin criant sur son territoire et bénéficier de l'appui de Maisons Canada pour financer le volet immobilisation, qui n'est pas couvert par le Plan de réponse communautaire aux campements.

La construction d'un grand nombre de logements requiert toutefois de l'espace, une ressource rare dans une ville fortement urbanisée comme Longueuil. Dans cette perspective, les terrains de la Défense nationale situés dans l'arrondissement de Saint-Hubert représentent une occasion unique pour le gouvernement fédéral de contribuer à la densification résidentielle de ce secteur par la création de jusqu'à 2 000 nouveaux logements au cœur de la Zone d'innovation en aérospatiale.

Recommandations :

4. Accorder les subventions nécessaires pour compléter le montage financier de projets de logements à but non lucratif prioritaires à Longueuil par l'intermédiaire de Maisons Canada :
 - L'Entre-Deux (phase 3) ;
 - Maison Chez Lise
 - Maison de la paix
 - Maison Internationale de la Rive-Sud
 - Maison Laurence-Jalbert
 - Projet l'Ancêtre/Groupe Altima-Résides-H
 - Projet Oscar
5. Élargir les critères d'admissibilité des programmes de financement de Maisons Canada afin de soutenir des projets couvrant l'ensemble du continuum de l'itinérance, dont le financement des coûts liés à l'acquisition, à la construction ou à l'aménagement d'un bâtiment procurant une aide temporaire, mais nécessaire, à une clientèle qui ne fréquente pas les refuges traditionnels ;
6. Prioriser la densification résidentielle des terrains de la Défense nationale, dans l'arrondissement de Saint-Hubert, et contribuer au financement du développement d'infrastructures collectives.

Il est également indispensable de renforcer la résilience des bâtiments résidentiels face aux changements climatiques, notamment les fortes pluies qui sont de plus en plus fréquentes et qui causent des dommages importants. En plus d'être coûteuses pour les propriétaires, elles constituent une grande source de stress. Longueuil s'est d'ailleurs dotée d'une [Stratégie de résilience aux fortes pluies](#), qui prévoit des interventions complémentaires sur les domaines public et privé afin d'accroître cette résilience. Toutefois, la capacité financière et d'intervention des municipalités demeure limitée lorsqu'il s'agit d'agir sur le domaine privé.

Recommandation :

7. Renouveler le programme de Financement de l'efficacité communautaire (FEC) et ajouter un volet consacré à la résilience aux fortes pluies.

Soutenir les jeunes pour prévenir la violence et renforcer la sécurité des communautés

La qualité des milieux de vie repose non seulement sur l'accès au logement, mais également sur la sécurité publique et la cohésion sociale. Le territoire de l'agglomération de Longueuil est confronté à une augmentation de la violence chez les jeunes. Les bagarres entre adolescents, l'embauche de jeunes pour des tentatives d'extorsion et les crimes violents commis par des mineurs sont de plus en plus répandus. Selon le [Rapport des activités 2025](#) du Service de police de l'agglomération de Longueuil (SPAL), 689 jeunes âgés de 12 à 17 ans ont été impliqués dans 516 événements violents. Il s'agit d'un sommet au cours des cinq dernières années et d'une augmentation de 6 % comparativement à 2024.

Face à ce constat, le SPAL a fait de la prévention de la violence et de la criminalité chez les adolescents et les jeunes adultes l'une de ses grandes priorités de 2026 à 2028. Ces efforts s'ajoutent à ceux déjà déployés dans le cadre du [Plan d'action sur la sécurité urbaine et la prévention de la violence 2023-2026](#), ainsi qu'à diverses initiatives, dont quelques-unes sont à risque en raison d'un manque de financement.

Le Groupe Contact intervient auprès de jeunes de 12 à 17 ans ayant emprunté une trajectoire délinquante, ou présentant un risque élevé d'y être entraînés, afin de soutenir le désistement du crime. Composé d'une équipe multidisciplinaire, l'approche repose sur l'établissement d'un lien de confiance, la concertation avec les partenaires du milieu ainsi que la prévention des trajectoires criminelles. Financé par la Stratégie nationale pour la prévention du crime (SNPC) jusqu'au 30 juin 2027, son renouvellement est essentiel afin d'assurer la continuité d'un programme unique et reconnu pour ses retombées positives.

La Ville sollicite également le renouvellement du financement accordé dans le cadre du Fonds pour bâtir des communautés sécuritaires, par l'intermédiaire d'une entente avec le gouvernement du Québec. Ce fonds constitue un levier essentiel pour développer des stratégies locales et concertées de prévention ayant un impact direct et durable sur les facteurs de risque et de protection liés à la violence et à la délinquance. À Longueuil, ce financement soutient actuellement quatre initiatives : le projet concerté d'intervention de proximité dans l'agglomération, le travail de milieu dans les bibliothèques, l'approche concertée école-famille-communauté et le projet APTES Scolaire Longueuil. Bien que le fonds ait été renouvelé en avril 2026, les sommes qui seront attribuées à Longueuil demeurent à confirmer. Une décision rapide est requise afin de préserver la continuité des interventions, la stabilité des équipes et la mobilisation des partenaires.

Recommandations :

8. Poursuivre le financement du Groupe Contact du SPAL ;
9. Renouveler le financement accordé à Longueuil dans le cadre du Fonds pour bâtir des communautés sécuritaires (FBCS) en concluant dans les meilleurs délais une entente avec le gouvernement du Québec.

Les priorités de Longueuil s'inscrivent dans une perspective de collaboration intergouvernementale et contribuent directement aux objectifs communs en matière d'habitation, d'infrastructures et de résilience des communautés. À cet égard, la Ville de Longueuil souhaite pouvoir compter sur l'appui du gouvernement du Canada dans le cadre du prochain budget.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

A handwritten signature in black ink, reading "Catherine Fournier". The script is fluid and cursive, with the first name "Catherine" and the last name "Fournier" written in a single continuous line.

Catherine Fournier
Mairesse de la Ville de Longueuil